

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Préfecture du Puy-de-Dôme située 18, Boulevard Desaix– 63033 Clermont-Ferrand Cedex – Téléphone 04.73.98.63.63.

Identification du service qui passe le marché : Service des ressources humaines et de la logistique.

Procédure de passation : Marchés publics selon la procédure adaptée. Conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics, l'avis de publicité concernant le présent marché sera publié sur le site <http://www.puy-de-dome.pref.gouv.fr/> et sur le site du BOAMP.

Objet du marché : Le marché porte sur la fourniture de défibrillateurs automatiques externes à lancement automatique.

Type de marché : Fournitures

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Demande d'une attestation fiscale ou sociale conformément aux articles L 324-14 et R 324-4 du Code du Travail

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- la valeur technique de l'offre et l'ergonomie d'utilisation: 60%
- le coût de l'offre : 40%

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés :

Préfecture du Puy-de-Dôme – Service des Ressources Humaines et de la Logistique – Bureau de la Logistique, du budget et du patrimoine - 18, boulevard Desaix– 63033 Clermont-Ferrand Cedex – Mme Nathalie BONY - Téléphone : 04.73.98.62.10.

Adresse d'envoi ou de dépôt des demandes de dossiers et des offres :

Sous format papier : Préfecture du Puy-de-Dôme – Service des Ressources Humaines et de la Logistique – Bureau de la Logistique, du budget et du patrimoine - 18, boulevard Desaix– 63033 Clermont-Ferrand Cedex

Sous format électronique : adresse de messagerie moyens-logistique@puy-de-dome.pref.gouv.fr

Date limite de réception des offres : 19 octobre 2007 à 12H00

Observations :

La Préfecture du Puy-de-Dôme se réserve la possibilité :

- d'interrompre à tout moment la procédure de consultation et d'acquisition.
- de renégocier avec les fournisseurs respectifs les offres présentées.
- de demander une présentation des matériels à la préfecture du Puy-de-Dôme
- D'annuler la procédure en cas de non respect des délais



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DOME

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA LOGISTIQUE
BUREAU DE LA LOGISTIQUE DU BUDGET ET DU PATRIMOINE

Marché public - Procédure adaptée (articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics)

OBJET : Acquisition de défibrillateurs automatiques externes, pour la préfecture de la région Auvergne, préfecture du Puy-de-Dôme et les sous-préfectures d'.

NUMERO : 2007 - DEFIBRIL

CAHIER DES CHARGES

Date limite de remise des offres : vendredi 19 octobre 2007 à 12h00

Document établi le 02 octobre 2007

ARTICLE 1. – OBJET DU MARCHÉ

1.1. - Description

1.1.1. - Type de marché

Le présent marché est un marché de fournitures à bons de commande .

1.1.2. - Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'achat de défibrillateurs automatiques externes pour les services de la préfecture du Puy-de-Dôme et les sous-préfectures d'Ambert, Issoire, Riom et Thiers, conformément aux clauses et conditions insérées dans le présent cahier des charges.

1.2. - Quantité à fournir

Les quantités que le pouvoir adjudicateur envisage de commander au titre du marché sont les suivantes :

Quantité minimum - 2

Quantité maximum - 6

Ces informations ne sont pas contractuelles et n'engagent en aucun cas le pouvoir adjudicateur.

Les commandes sont passées dans les conditions prévues à l'article 3 du présent cahier des charges.

1.3. - Durée du marché

Le marché entre en vigueur à compter de sa notification au titulaire pour une durée d'un an.

ARTICLE 2. – PROCEDURE

2.1. - Type de procédure

2.1.1. - Consultation engagée

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

2.2. - Personne publique

Au sens du cahier des clauses administratives générales des fournitures courantes et services (C.C.A.G.-FCS) sont désignés :

- pouvoir adjudicateur :

Monsieur le préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme

- personne habilitée à recevoir les documents devant être adressés à la personne publique :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme

- comptable assignataire des paiements :

Monsieur le trésorier payeur général de la région Auvergne

2.3. - Cautionnement et garanties financières

Le présent marché est dispensé de cautionnement et de retenue de garantie.

2.4. - Critères d'attribution du marché

les propositions devront répondre aux caractéristiques définies à l'annexe du présent cahier des charges
Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Chaque candidat retenu présentera une démonstration de son produit à la préfecture du Puy-de-Dôme.

Au terme de l'analyse des offres, la personne publique attribue le marché au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante .

- la valeur technique de l'offre et l'ergonomie d'utilisation – 60%
- le coût de l'offre – 40%

2.5. - Emission des bons de commande par la personne publique

Les bons de commande sont signés par le pouvoir adjudicateur du marché ou par son représentant, par délégation de signature.

Ils peuvent être émis jusqu'au dernier jour d'exécution du marché.

Ils sont notifiés au titulaire par télécopie, par courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception. La date de l'accusé de réception de la télécopie, du courrier recommandé fait courir le délai de livraison des fournitures.

2.5.1. - Site de livraison

Les produits du marché seront livrés sur chacun des sites d'utilisation, soit la préfecture de la région Auvergne, préfecture du Puy-de-Dôme et les sous-préfectures d'Ambert, Issoire, Riom et Thiers.

Les risques afférents au transport jusqu'au lieu de destination incombent au titulaire. La livraison, la manutention et le déchargement des fournitures sur site, et le cas échéant dans les étages, sont assurés par le titulaire.

2.5.2. - Accusé de réception des livraisons

Les colis livrés sur site doivent être accompagnés d'un bordereau de livraison.

2.6. - Prix du marché

2.6.1. - Contenu des prix

Les prix du marché comprennent toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les fournitures ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, au stockage, au transport, à la manutention et au déchargement sur site (y compris les éventuelles livraisons dans les étages des bâtiments).

2.6.2. - Nature des prix

Les prix du marché sont unitaires.

Les coûts seront exprimés en € T.T.C.

2.7. - Règlement du marché

2.7.1. - Transmission des factures

Les factures sont transmises, en trois exemplaires, à l'adresse suivante :

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME
Service des ressources humaines et de la logistique
Bureau de la logistique, du budget et du patrimoine
18, boulevard Desaix

2.7.2. - Modalités de règlement

Le règlement est effectué par mandat administratif.

Le délai de paiement est fixé à quarante cinq (45) jours à compter de la date de réception des factures par l'administration, sous réserve de l'exigibilité des prestations à cette date.

ARTICLE 3. - RESILIATION DU MARCHE

Les dispositions du chapitre 5 du C.C.A.G..FCS s'appliquent sans aucune autre disposition particulière.

ARTICLE 4. - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Le présent cahier des charges est remis gratuitement aux candidats qui en font la demande.

Il peut être retiré aux adresses suivantes jusqu'à la date limite fixée pour la réception des offres :

- *obtention des documents :*

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME
Service des ressources humaines et de la logistique
Bureau de la logistique, du budget et du patrimoine
18, boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex

Téléphone : 04 73 98 63 63

Adresse électronique : moyens-logistique@puy-de-dome.pref.gouv.fr

- *informations complémentaires*

Nathalie BONY
Tél : 04.73.98.62.10
Fax : 04.73.98.62.17

Mail : nathalie.bony@puy-de-dome.pref.gouv.fr

Le dossier de consultation est téléchargeable comme DCE sur la salle de marché de www.achatpublic.com

ARTICLE 5. - MODALITES DE REMISE DES OFFRES

5.1. - Dépôt des offres

- sous le format électronique

Adresse électronique : moyens-logistique@puy-de-dome.pref.gouv.fr

- par dépôt ou par la voie postale (cachet faisant foi)

PREFECTURE DU PUY-DE-DOME
Service des ressources humaines et de la logistique
Bureau de la logistique, du budget et du patrimoine
18, boulevard Desaix

5.2. - Date limite de dépôt des offres

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 19 octobre 2007, à 12h00.

5.3. - Langue devant être utilisée dans les documents remis par les candidats

L'ensemble des documents relatifs à la candidature et à l'offre du candidat est rédigé en langue française.

5.4. - Délai minimum pendant lequel le candidat est retenu de maintenir son offre

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 6. – AUTRES RENSEIGNEMENTS

6.1. - Modalités de remise des offres

Le candidat fournira les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales en vertu des dispositions de l'article 46 du code des marchés publics.

En application de l'article 56 du Code des marchés Publics et du décret n°2002-692 du 30 avril 2002, en complément des modalités classiques de présentation et de remises des offres, les soumissionnaires peuvent remettre une offre de façon dématérialisée.

Afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure dématérialisée, les soumissionnaires sont invités à utiliser les formats *.zip, *.pdf., odt (Opendocument), Microsoft Office jusqu'à version 2003 incluse.

6.2 Choix du titulaire

Le choix du titulaire est effectué suivant les critères énoncés au chapitre 2.4

Pour départager les offres éventuellement ex æquo, leur présentation sur le site de la préfecture du Puy de Dôme sera demandée.

ANNEXE

Caractéristiques recherchées pour chacun des appareils :

- Défibrillateur automatique externe (préciser énergie et impulsion défibrillatoire) à lancement automatique
- Livraison et installation sur chaque site d'utilisation
- Garantie sur chaque site d'utilisation par échange de l'appareil
- Une paire d'électrodes auto-adhésives installée de défibrillation pour adulte
- Un kit d'utilisation
- Un support mural (indiquer la plus-value pour un support mural sécurisé)
- Prêt à l'emploi
- Tests automatiques (préciser les caractéristiques)
- Sacoche de portage
- Installation, mise en service et démonstration de fonctionnement sur les lieux d'utilisation

Éléments à fournir :

- Délai de livraison
- Délai d'intervention
- Coût d'une batterie
- Coût d'une paire d'électrodes de défibrillation pour adulte
- Conditions détaillées et coûts de maintenance et d'assistance au-delà de la période de garantie.
- Caractéristiques techniques complètes et plaquette photographique de présentation.

Respect des normes :

L'ensemble des matériels proposés sera conforme aux normes françaises et européennes définies en matière de sécurité générale et d'utilisation.

